



Action en petition d'heredite

Par **saroots**, le **27/11/2009** à **12:05**

Bonjour,

je voudrais juste savoir si quelqu'un sait concretement comment engager une action en petition d'heredite?

faut-il adresser une requete au juge? sous quelle forme? je ne trouve rien dans les codes civil et de procedure civile...

une assignation aux detenteurs de a succession en fraude aux droist de l'heritier qui souhaite prouver sa qualite?

Merci a tous!